

Brunet, Roger (1997) *Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe*. Paris, Belin (Coll. « Mappemonde »), 320 p. (ISBN 2-7011-2105-1)

Joël Rouffignat

Volume 42, Number 115, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022717ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022717ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

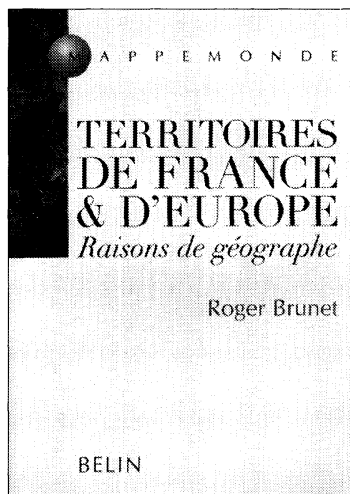
Rouffignat, J. (1998). Review of [Brunet, Roger (1997) *Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe*. Paris, Belin (Coll. « Mappemonde »), 320 p. (ISBN 2-7011-2105-1)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 42(115), 124–125.
<https://doi.org/10.7202/022717ar>

D'un livre de R. Brunet, on sort toujours considérablement enrichi: vigueur de la pensée, cohérence et acuité de la réflexion, étendue et variété des curiosités, sens de la langue... n'en finissent pas de séduire. On en sort aussi invariablement irrité; on peut être amusé de la mise en scène par l'auteur de son propre personnage, sourire de cette manie de distribuer les bons points (avec parcimonie) et de donner la fêrule (abondamment). Mais la manière est disgracieuse: l'adversaire est inévitablement ridicule, absurde, méprisable. R. Brunet cependant avait prévu: raisons et non raison.

Claude Manzagol
Département de géographie
Université de Montréal

BRUNET, Roger (1997) *Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe*. Paris, Belin (Coll. «Mappemonde»), 320 p. (ISBN 2-7011-2105-1)

Territoires de France et d'Europe est un recueil de textes que Roger Brunet avait déjà publiés dans diverses revues ou provenant de conférences, colloques ou séminaires auxquels il avait participé depuis 1989. D'un texte à l'autre, il nous convie dans ce volume à ses «Raisons de géographe» par le développement d'une réflexion et d'une démarche prospective stimulantes sur l'aménagement du territoire européen, français et local.



Dans la première partie intitulée «Raisons d'Europe», R. Brunet trace les grandes lignes du développement territorial de l'Union européenne et des pays qui lui sont directement contigus. Dès les premiers textes, il dresse les lignes de force de cet espace supranational à travers ses lieux, ses territoires et ses régions, ses axes, ses mailles et ses réseaux. Cette perspective globale découle des travaux qu'il a menés avec l'équipe Reclus sur le réseau urbain européen pour le compte de la DATAR il y a quelques années. Il en dégage des modalités d'intervention qu'il expose lors de l'examen et de la discussion de certains problèmes d'aménagement plus spécifiques tels le franchissement des Pyrénées, l'organisation de l'Arc Atlantique, la progression des réseaux urbains, les relations avec la Russie ou la Méditerranée. Cet aménagement des tendances lourdes de l'espace européen se déploie en fonction des pouvoirs des principaux acteurs des politiques territoriales en Europe: la Commission européenne, les États, les régions, les villes, les entreprises. Il est développé dans une vision volontariste de l'aménagement des réseaux: réseaux de production que sont les filières, réseaux de circulation que sont les infrastructures de transport et de communication, mais aussi réseaux de villes. Toutefois, en ces

temps de mutation profonde de l'organisation des territoires, qu'ils soient européens ou de tout autre continent, R. Brunet appelle constamment les responsables territoriaux et les aménagistes à la prudence. C'est par la recherche et la multiplication des interactions spontanées entre villes et régions, par le développement des contacts et des réseaux que se fera le réel maillage du territoire de ce continent qui s'est longtemps distingué par sa fragmentation. Bien mieux que ne pourrait le faire toute refonte des structures administratives territoriales plus ou moins hiérarchiques.

Dans la deuxième partie, l'exercice est repris mais cette fois pour l'espace français, principalement à travers textes et conférences qui ont accompagné la discussion de la loi de développement du territoire français, dite loi Pasqua puisque ce ministre en fut l'instigateur. Derrière le géographe, le politique intervient, questionnant plus des attitudes mentales de l'aménagement en France que des positions politiques. L'Hexagone comme seul espace de référence, cette France superbement hors l'Europe, la dichotomie Paris — désert français, la hantise d'un milieu rural en abandon: autant de vieux démons à pourfendre et R. Brunet le fait avec brio.

Dans la troisième partie, l'auteur nous amène au ras des pâquerettes par des textes essentiellement tirés de conférences (deux publications antérieures seulement parmi ces neuf chapitres) réalisées devant des autorités départementales, régionales ou professionnelles. Roger Brunet reprend le bâton de pèlerin pour «rêver» ou «imaginer» les territoires du futur. Qu'il s'agisse de repenser les actions départementales d'aménagement de l'Aisne (en l'inscrivant dans la diagonale européenne Londres-Bade-Wurtemberg) ou les relations des villes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur au sein de l'arc méditerranéen, la continuité entre les raisons d'Europe, l'aménagement du territoire français et les lieux de France est totale.

La lecture de cet ouvrage m'apparaît indispensable à tout aménagiste même local, même situé dans nos régions périphériques du Québec, car au-delà du contexte géographique, c'est-à-dire l'Europe, la France et ses lieux et régions, les textes de ce recueil nous invitent à une remarquable réflexion sur l'aménagement du territoire. Distinguer entre l'arbre et la forêt, entre le *local* (ce nouveau lieu de l'utopie), la région (dont l'orthographe se décline de plus en plus en fief) et l'État (dont les responsables tentent désespérément de maîtriser les changements que les économies-continent de la mondialisation lui imposent): voilà l'objet de ces *Territoires de France et d'Europe*.

Joël Rouffignat
Département de géographie
Université Laval